

Histoire de la construction et de l'élargissement de l'Europe

Avertissements

Ce document est issu de la prise de notes du cours de EE01 du 16 mai 2007. Il contient du texte plus ou moins rédigé issu de ces prises de notes, mais n'a pas la prétention d'être complet, ni de se substituer à une présence attentive en cours. Au vu de ma note personnelle à l'examen médian, je ne pourrais que vous suggérer d'approfondir vos connaissances du cours à partir d'une autre source (et éventuellement maudire à jamais les clowns qui nous font cours dans ce département que l'on ose appeler encore "Humanités", sans amertume aucune ...).

Cette séance était sous la direction de M. Alexandre Herlea. L'exposé oral de cette séance portait sur "L'Europe d'aujourd'hui : une Europe en perte de vitesse ?".

Au cours du long monologue mené par l'intervenant qui a suivi l'exposé, ce dernier encourageait les étudiants à utiliser les ressources documentaires disponibles sur les sites internet officiels de l'Europe.

1 Elargissements (suite)

Le cours de cette séance s'est inspiré grandement de la chronologie distribuée durant la séance n.8.

En 1973, le Danemark l'Irlande et le Royaume Uni rentrent dans l'Union Européenne.

Notons que la Norvège a refusé l'entrée dans l'Union Européenne à plusieurs reprises, et qu'elle n'en fait toujours pas partie.

cas de la Grande Bretagne

La Grande Bretagne, autrefois du côté des Etats Unis, a elle aussi refusé, avant d'accepter. Ceci étant du notamment à des raisons concernant le pouvoir agricole, son lien avec les Etats Unis, ainsi que le Common Wealth. Parmi les événements à l'origine de ce changement d'avis vis à vis de son intégration à l'Europe, on pourra notamment noter la crise du canal de Suez, en 1956. De Gaulle se montrera toutefois réticent à cette entrée du Royaume Uni dans l'Union Européenne. Par ailleurs, L'AELE (Association Européenne de Libre Echange) voit le jour le 20 novembre 1959, de l'initiative du Royaume Uni. Le principal intérêt était de créer un espace de libre échange avec la CEE mais devant un échec, le Royaume Uni finit par demander son adhésion à la CEE, qui fut refusé par la France.

De 6 pays, l'Europe est donc passée à 9 membres, en 1973.

2 Deuxième élargissement

La chute des dictatures en Europe du Sud (L'Espagne, le Portugal et la Grèce) a permis de proposer de nouveaux candidats à l'Union Européenne.

Dans le cas de l'Espagne, notons qu'il a fallu 7 ans environ de négociations, à cause de négociations en terme de problématiques commerciales.

Cela a permis à l'Europe en 1986 de comptabiliser 12 membres. Notons que la même année a vu la signature du Traité de l'Acte Unique Européen, initié par Jacques Delors, afin de relancer le processus d'intégration Européenne, ainsi que de consacrer le "Grand Marché".

Par la suite, notons la création du programme PHARE (Pologne Hongrie Assistance à la Restructuration Economique), et de la BERD (Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement).

Des règles d'adhésion à l'Union Européenne sont mises en place en 1993, via ce qu'on appelle les "critères de Copenhague".

- Critères politiques : le pays candidat doit veiller au respect de la démocratie, du droit de l'Homme et des minorités, séparation des pouvoirs, état (et Etat) de droit.
- Critères économiques : l'économie du pays doit être efficace (économie de marché), et doit être capable de faire face à la concurrence.
- Absorption de "l'acquis communautaire" : ce critère porte sur l'ensemble de la législation communautaire.

Un autre critère voit le jour par la suite : le pays candidat doit bénéficier d'une administration publique compétente.

La finalisation de l'adhésion du pays dans l'Union Européenne s'effectue via la signature d'un accord d'adhésion.

3 Troisième élargissement

Le premier janvier 1995, 3 nouveaux pays entrent dans l'Union Européenne : l'Autriche, la Suède et la Finlande.

4 Conclusions

Il a été demandé si les étudiants avaient des questions sur le cours, j'ai souhaité - au grand dam des étudiants présents - poser la question de la Turquie dans l'Europe, souhaitant avoir l'opinion de quelqu'un censé maîtriser son sujet, et à travers cela, de l'existence ou non de frontières géographiques en tant que réel critère d'insertion dans l'Union Européenne.

La tournure des événements (élections présidentielles Françaises notamment, mais cela rejoint en réalité l'avis de nos homologues Allemands) laisserait à croire que le futur réserve à la Turquie des accords privilégiés, mais pas une adhésion réelle.

Pour ce qui est des frontières géographiques, elles ont évidemment leur importance.

5 Documentations

Aucune documentation n'a été distribuée au cours de cette séance, qui s'appuie toutefois sur le document issu de la séance de cours n.8.

Afin de compléter ce cours, les ressources suivantes ont été utiles :

- http://fr.wikipedia.org/wiki/Trait%C3%A9_de_Rome
- <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/elargissement-union-europeenne/elargissement-appfondissement.shtml>
- <http://fr.wikipedia.org/wiki/Commonwealth>
- http://fr.wikipedia.org/wiki/Crise_du_canal_de_Suez
- <http://fr.wikipedia.org/wiki/AELE>
- http://fr.wikipedia.org/wiki/Acte_unique_europ%C3%A9en
- http://fr.wikipedia.org/wiki/Banque_europ%C3%A9enne_pour_la_reconstruction_et_le_d%C3%A9veloppement
- http://fr.wikipedia.org/wiki/Crit%C3%A8res_de_Copenhague